

NATURA 2000

Un patrimoine d'intérêt européen

CONNAISSANCE



le littoral

www.parc-cotentin-bessin.fr



les landes



les marais



Programme
d'actions

UNE AUTRE VIE S'INVENTE ICI



GÉRER ET PRÉSERVER NOTRE BIODIVERSITÉ POUR LES GÉNÉRATIONS FUTURES



La vocation de ce petit livret est de présenter les programmes d'actions des quatre documents d'objectifs (docob) du territoire du Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin : "Havre de Saint-Germain-sur-Ay et Landes de Lessay", "Marais du Cotentin et du Bessin - Baie des Veys", "Basses vallées du Cotentin et Baie des Veys" et "Côteaux calcaires et anciennes carrières de La Meauffe, Cavigny et Airel".

Les actions programmées dans les documents d'objectifs, sont présentées par grands types de milieux naturels (landes, marais et littoral).

Ces documents sont présents dans vos mairies.

Le Butor étoilé

La présence du Butor étoilé est intimement liée aux végétations herbacées hautes.

Le site des marais du Cotentin et du Bessin offre un potentiel important pour cette espèce.



Sommaire

1. Qu'est ce que Natura 2000 ?

Mise en oeuvre de **Natura 2000 en France** > 2
Natura 2000 sur le territoire du **Parc naturel régional**
des Marais du Cotentin et du Bessin > 3

2. Programmes d'actions Natura 2000

le littoral > 4

les landes > 8

les marais > 12

les fours à chaux > 16

Natura 2000 est le nom donné à un **réseau européen** de sites naturels à fort intérêt patrimonial qui abritent des habitats (milieux naturels) et/ ou des espèces menacés à l'échelle européenne. Lancé en 1992, ce réseau a pour objectif de préserver la diversité biologique tout en valorisant les territoires.

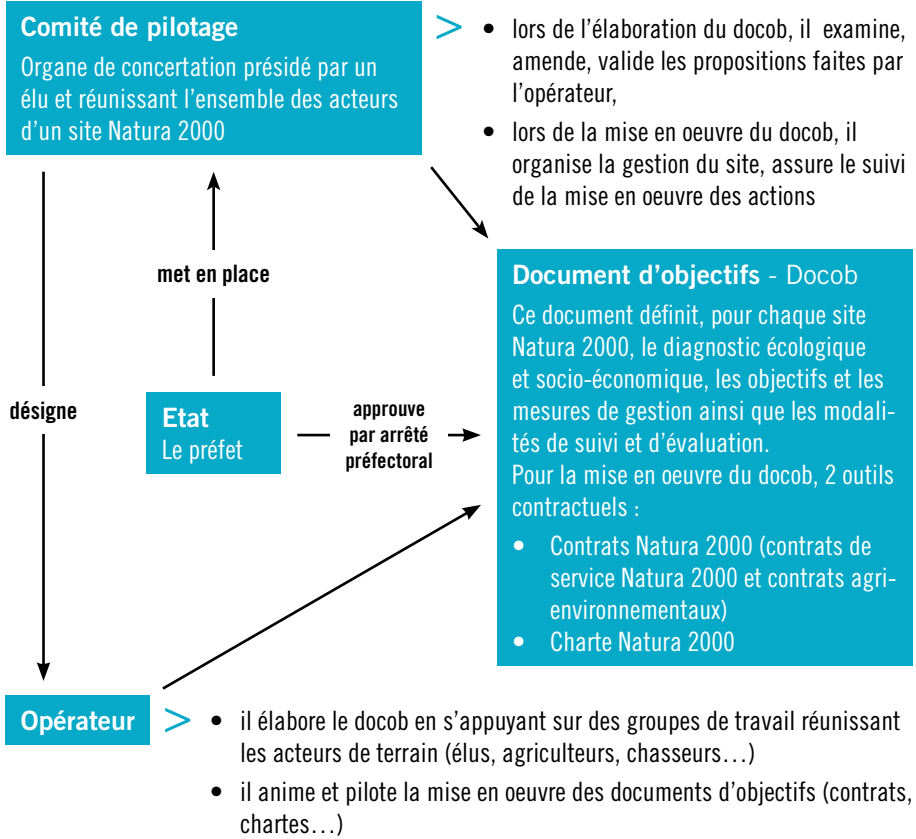


Qu'est-ce que Natura 2000 ?

Mise en oeuvre de Natura 2000 en France

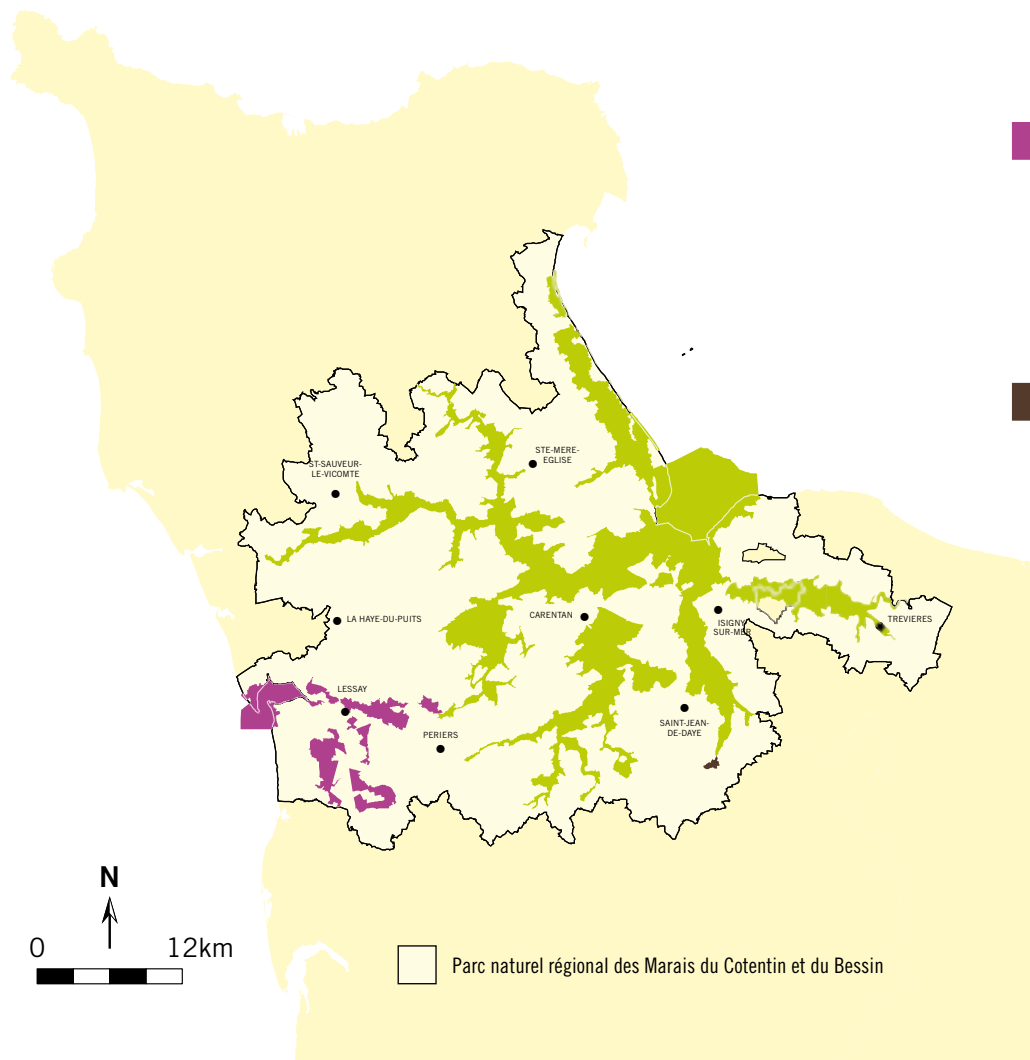
Pour mettre en place ce réseau, la France a pris le parti de privilégier une **démarche partenariale et contractuelle**.

Pour chaque site :



Natura 2000 sur le territoire du Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin

Le Parc des Marais a été désigné comme opérateur des quatre sites Natura 2000. Il assure l'animation nécessaire à la mise en oeuvre effective des programmes d'actions.
Pour le site Natura 2000 "Havre de Saint-Germain-sur-Ay et Landes de Lessay", il s'appuie sur un relais local reconnu, le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement du Cotentin (CPIE du Cotentin).



4 sites Natura 2000 sur le territoire du Parc des Marais

Directive Habitats
Marais du Cotentin et du Bessin et Baie des Veys
Opérateur : le Parc des Marais
Docob : 2002 révisé en 2009

Directive Oiseaux
Basses vallées du Cotentin et Baie des Veys
Opérateur : le Parc des Marais
Docob : 2009

Directive Habitats
Havre de St-Germain-sur-Ay et Landes de Lessay
Opérateur : le Parc des Marais
Opérateur délégué : CPIE du Cotentin
Docob : 1999 révisé en 2009

Directive Habitats
Coteaux calcaires et anciennes carrières de La Meauffe, Cavigny et Airel
Opérateur : le Parc des Marais
Docob : 2010

Quelques chiffres
Ces sites hébergent :

- près de **70% des types d'habitats naturels** d'intérêt européen recensés en Basse-Normandie
- **20 espèces** de plantes et d'animaux (hors oiseaux) d'intérêt européen
- **38 oiseaux** d'intérêt européen



La Puccinellie maritime, graminée caractéristique des herbus, constitue une ressource alimentaire essentielle pour les Bernaches cravants, les Oies cendrées et les Canards siffleurs.

Le littoral



Interface entre le milieu marin et le milieu terrestre, les estuaires, prés salés, hauts de plage et dunes, constituent des points d'attraction majeurs dans le paysage.

Les **estuaires** de la baie des Veys et du havre de Saint-Germain-sur-Ay sont constitués de deux principaux milieux d'intérêt européen : la slikke (vasière) et le schorre (prés salés). La slikke, vaste étendue de vase ou de sable sans végétation, abrite des bivalves (palourdes, coques...) et de petits gastéropodes brouteurs. Ces sites sont fréquentés par des limicoles côtiers (Courlis cendré, Bécasseau variable, Chevalier gambette, ...). Les prés salés, partie végétalisée de l'estran, offrent des zones de repos pour les oiseaux en hivernage mais aussi des zones d'alimentation pour les oiseaux herbivores.

Les **laisses de mer**, habitats situés en haut de plage, sont le lieu d'échouage régulier d'éléments naturels (algues, bois morts, cadavres d'animaux marins...). De nombreuses espèces viennent s'y abriter et s'y nourrir. En piégeant le sable, les végétations qui s'y développent, participent à la stabilisation du trait de côte ; les laisses de mer constituent donc le premier "rempart" contre l'érosion.

Les **massifs dunaires**, localisés sur la côte Est et autour du havre de St-Germain-sur-Ay, présentent divers milieux caractéristiques des dunes, de la bordure la plus proche du haut de plage en passant par les pelouses des dunes intérieures les plus hautes et jusqu'aux cuvettes humides des zones basses. Ces milieux sont sans cesse remodelés par l'érosion marine. Cette instabilité contribue à la vie de ces espaces ; il n'est pas souhaitable de les figer.





Gravelot à collier interrompu
Très discret, cet oiseau se reproduit sur la laisse de mer entre avril et août. La circulation d'engins en haut de plage concourt à la destruction de ses nids.

Programme d'actions Littoral



Le Triton crêté
Pour favoriser les populations de ce grand triton, le SyMEL crée un réseau de mares complémentaires sur la Pointe du banc.

1. Les laisses de mer

Pour préserver les laisses de mer, le nettoyage des déchets humains (bouteilles en plastique, bidon, etc.) qui s'accumulent sur cet habitat doit se faire de façon **manuelle et sélective**.

2. Les dunes

Canaliser la fréquentation et restaurer les dunes érodées

L'organisation des chemins (réduction du nombre de chemin, balisage, etc.) et la création d'aires de stationnement, permettent de minimiser les dégradations.

En dehors des chemins et des voies, la circulation des engins motorisés est interdite dans les espaces naturels (article L 362-1 du code de l'environnement). Plusieurs actions permettront de compléter les dispositifs déjà mis en place (prise d'arrêtés municipaux, etc.) : pose de panneaux d'interdiction, blocage de certains accès, sensibilisation des utilisateurs, etc.

Le recours aux techniques douces permettra de restaurer les dunes érodées, sans les figer (pose de ganimelles, pose de filets ou de paillages en fibre de coco sur le sol, revégétalisation, etc.)

Limiter l'embroussaillage des dunes du havre de St-Germain-sur-Ay

La colonisation des dunes et des dépressions humides par des fourrés, banalise la végétation et concurrence le maintien des populations d'amphibiens. Des travaux hydrauliques, de débroussaillage (fauche et/ou pâturage) et de creusement de mares, permettent de restaurer ces milieux.

Améliorer la gestion du pacage hivernal sur les dunes de la côte Est

La pratique majoritaire du pacage hivernal sur les dunes de la côte Est, conduit à une forte dégradation des végétations dunaires.

Restaurer les anciennes mielles

La mise en place d'une fauche et/ou d'un pâturage extensif sur ces secteurs, favorisera le retour à une végétation caractéristique de dunes.

3. Les prés salés

Préserver une mosaïque d'habitats

Le havre de St-Germain-sur-Ay est le support d'une activité originale : l'élevage de moutons de prés salés. Moyennant quelques précautions, cette pratique peut contribuer à la diversification des habitats de prés salés :

- **Retrait hivernal,**
- **Conservation de secteurs non pâturés,** afin de conserver une diversité de milieux,
- **Limitation du pacage** et du stationnement prolongé des animaux,
- **Chargement adapté et modéré** pour ne pas homogénéiser le milieu.

Lutter contre l'envahissement par le Chiendent maritime sur le havre de St-Germain-sur-Ay

Deux outils permettent de lutter contre l'envahissement du Chiendent maritime sur le havre :

- **Fauche suivie d'un pâturage extensif.** Le chiendent, peu appétant pour les brebis, est consommé au stade de jeunes pousses par les animaux en début de printemps ou suite à une fauche (observations d'éleveurs).
- **Extraction de tangué.** Une étude menée sur le havre, a démontré que l'extraction de tangué, usage ancien non pratiqué depuis 1988, est également un moyen efficace et rapide de lutter contre le chiendent.



L'Obione,
Espèce sensible au piétinement, l'Obione joue un rôle important au sein des prés salés. Orchestia est un petit crustacé qui se développe dans les fourrés à Obione. A marée haute, les jeunes bars se nourrissent presque exclusivement de ces "petites crevettes".

Le changement climatique

Quelles conséquences pour les milieux naturels littoraux ?

L'élévation du niveau de la mer devrait entraîner un **recul des vasières et des prés salés vers l'amont**. Or, la présence de digues et de polders, en baie des Veys et dans le havre de St-Germain-sur-Ay, constitueront un obstacle à la mobilité des milieux et participeront à leur régression.

Augmentation de la fréquence et de l'intensité des tempêtes. Les défenses contre la mer et les milieux dunaires devraient être impactés.

Les document d'objectifs prévoient donc d'**établir une stratégie pour les milieux naturels littoraux en lien avec l'élévation du niveau de la mer**. En fonction des scénarios, il s'agira d'envisager d'éventuelles possibilités d'aménagements : création de nouveaux prés salés sur des espaces actuellement endigués, renforcement des défenses, etc. Pour cela, une **réflexion participative** devra être menée en associant les usagers des sites.



Les landes

Les landes (ouvertes ou boisées) et les tourbières forment des paysages tout à fait différents mais étant souvent imbriqués les uns aux autres, ils ont été regroupés sous une même entité géographique "Landes".

Les landes

Ecosystème remarquable, les landes se développent sur des sols généralement pauvres et acides. Elles sont caractérisées par une végétation basse, dominée par des bruyères et des ajoncs. En fonction de l'humidité du sol, elles peuvent être sèches, humides ou tourbeuses.

Après la seconde guerre mondiale, les Landes de Lessay ont été boisées majoritairement en pins maritimes. Ces espaces boisés, différents des paysages de landes ouvertes, gardent tout de même de nombreuses caractéristiques écologiques en particulier dans les sous-bois, les clairières et les pare-feux.

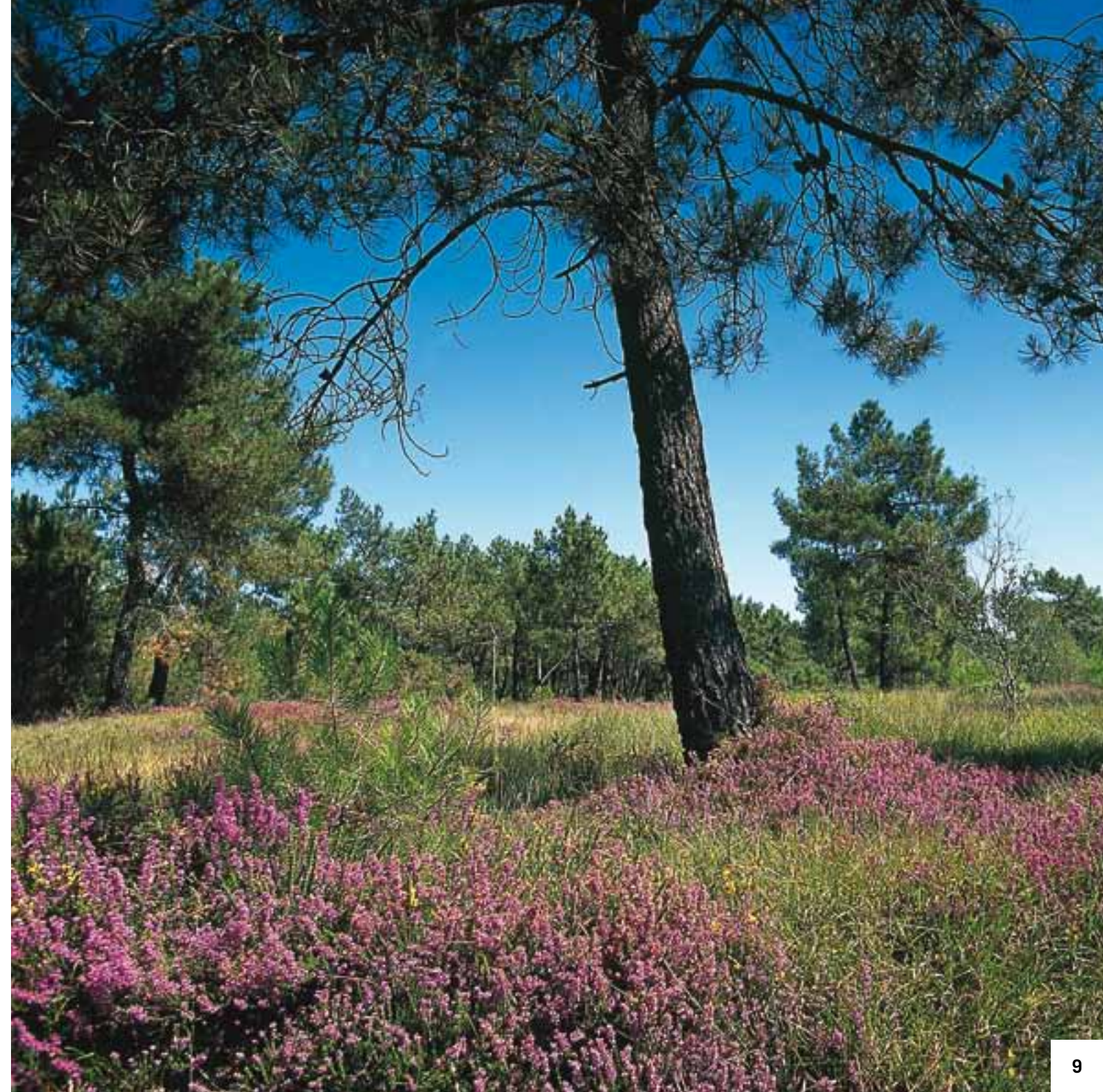


*Drosera
à feuilles rondes*

Les tourbières

Zones humides accumulant progressivement de la tourbe, les tourbières se forment sous l'action combinée de trois facteurs : temps plutôt froid, substrat acide et stagnation d'eau en permanence.

Cet écosystème, **très rare**, abrite de nombreuses plantes protégées, typiques des tourbières : Drosera à feuilles rondes, Narthécie des marais, Spiranthe d'été, etc. Pas moins d'une dizaine d'espèces végétales protégées ont été recensées dans les tourbières des Landes de Lessay.



En un siècle, les Landes de Lessay ont diminué de moitié. Aujourd'hui, d'autres menaces tendent encore à les réduire : la fermeture du milieu due à l'abandon de pratiques agricoles, l'enrésinement ou encore le drainage.



L'Azuré des mouillères
Ce petit papillon bleu s'observe volant en été dans les **landes ouvertes** ou dans les pare-feux des landes boisées.
Protégé au niveau national, sa survie dépend de la présence de sa plante hôte, la *Gentiane pneumonanthe* et d'une fourmi rouge, du genre *Myrmica*.

Etrépage
Cette action consiste à décaper les premiers centimètres de sol afin de rajeunir le milieu.

Programme d'actions Landes

Créer des corridors et des clairières au sein des landes boisées

Pour améliorer la connection des landes- ouvertes sans remettre en cause les fonctions sylvicoles des landes boisées

Les milieux ouverts (landes, tourbières et mares), installés dans les landes boisées, forment un ensemble d'écosystèmes à forte valeur patrimoniale. Cependant, ces milieux sont isolés les uns des autres. Les populations d'espèces, comme l'Azuré des mouillères, n'ont plus de contact entre elles et risquent à terme de s'éteindre.

La création d'un réseau continu de clairières et de corridors au sein des landes boisées a pour but d'établir les connexions indispensables à la préservation de la biodiversité de ces milieux ouverts à forte valeur écologique.

Restaurer les milieux fermés

Pour retrouver et maintenir des paysages de landes et de tourbières ouverts et diversifiés

Sans entretien, les landes évoluent naturellement vers des fourrés puis vers des boisements. Cette évolution conduit à un changement radical du milieu : fermeture, banalisation des cortèges végétaux, disparition d'espèces végétales et/ou animales caractéristiques comme la *Gentiane pneumonanthe*...

Des opérations de restauration, comme la coupe de ligneux, le broyage ou l'étrépage, sont alors mis en oeuvre pour retrouver un paysage ouvert de landes riches en bruyères.

Restaurer les tourbières en cours d'assèchement

En rétablissant une saturation en eau permanente du milieu

L'eau est le facteur clé du bon fonctionnement d'une tourbière. En effet, tant que le milieu est gorgé d'eau, les processus de formation de tourbe peuvent se poursuivre ; la tourbière reste active. En conséquence, l'assèchement des tourbières (drainage, pompage, etc.) conduit à un dysfonctionnement de ces habitats à très forte valeur patrimoniale (boisements, envahissement par la molinie, banalisation de la végétation...).

Plusieurs techniques simples existent pour restaurer les tourbières en cours d'assèchement : la **pose de seuils** pour faire remonter le niveau de la nappe et/ou le **colmatage de drains** pour annuler l'effet asséchant des fossés. Le but de ces opérations est de rétablir une saturation en eau permanente.

Assurer un entretien des milieux ouverts

Pour maintenir les landes à bruyères ouvertes

La mise en place d'un entretien régulier de ces milieux, après restauration, est indispensable pour conserver des milieux ouverts et diversifiés.

Les mesures de gestion mises en oeuvre pour conserver les paysages de landes ouvertes, s'inspirent des pratiques traditionnelles : broyage tardif d'entretien (tous les 3 à 5 ans) et/ou pâturage extensif.

Les opérations de gestion doivent concourir à l'obtention d'une **mosaïque** de différents stades évolutifs de landes. On veillera à ne pas traiter l'intégralité de la lande, des zones de refuges seront préservées lors des interventions.

Les produits (végétaux, ligneux) des travaux sont **exportés** afin de ne pas enrichir ces milieux pauvres. Ces produits, non commercialisables, sont généralement envoyés dans des filières de compostage. Ils sont également à la disposition de personnes intéressées et peuvent donc être valorisés localement.



Le pâturage extensif dans les landes

Un usage ancien remis au goût du jour...

Par le passé, les landes étaient notamment utilisées comme pâture pour les troupeaux (moutons, bovins, etc...) des habitants riverains. Cette pratique, totalement abandonnée au cours du siècle dernier, est pourtant un mode de gestion **efficace et durable**. Elle a largement contribué à maintenir les paysages de landes ouvertes que nous pouvons admirer aujourd'hui.

Sur le site des Landes de Lessay, les gestionnaires des espaces naturels cherchent aujourd'hui à reproduire ces pratiques pour restaurer et/ou entretenir les landes. Plusieurs expériences de gestion par pâturage extensif avec des animaux rustiques et/ou accoutumés à ces milieux contraignants, sont actuellement menées sur les landes.

Dans l'objectif d'étendre ce mode de gestion à l'ensemble des Landes de Lessay, le document d'objectifs offre la possibilité aux agriculteurs locaux de contractualiser un **contrat agri-environnemental** pour la gestion écologique des landes.

Attention, milieux sensibles...
Mal employé, le pâturage peut être un facteur de dégradation.
Le pâturage doit être **extensif** : le chargement doit être faible et sur une courte période de l'année.

Des bovins Highland dans la Réserve Naturelle de la Tourbière de Mathon

Depuis 1995, un petit troupeau de vaches Highland pâture partiellement ce site. Capable de rester en extérieur toute l'année, peu exigeante et nécessitant peu de soins, cette race bovine est particulièrement adaptée aux zones humides.

Pâturage extensif sur la lande du camp, Lessay

Depuis 2002, le SyMEL mène des expériences de pâturage extensif avec différents types d'animaux (ovins, bovins, caprins, équins) ; ce travail se fait en étroite collaboration avec des **agriculteurs locaux**. Ce mode d'intervention a des effets positifs sur la biodiversité. A titre d'exemple, les effectifs de *Gentiane pneumonanthe* et d'Azuré des mouillères ont augmenté de manière significative.
De plus, les modalités de gestion préconisées sont favorables à la prise de poids et à la croissance des bêtes suivies. A titre d'exemple, en 2009, les génisses ont pris 200g / j en plus que sur des parcelles classiques. Ceci découle notamment du fait que la pauvreté du milieu est compensée par une mise à disposition de grandes surfaces pour les animaux.

Le Tarier des prés
Ce petit passereau est un hôte caractéristique des prairies de fauche des vallées inondables exploitées extensivement. La densité du réseau de fossés semble avoir un effet positif sur son abondance. Les marais du Cotentin et du Bessin représentent 40 à 60 % des effectifs normands du Tarier des prés.



Les marais

Les vallées de l'Aure, l'Ay, la Douve, la Taute, la Vire ainsi que les marais de la côte Est abritent une grande diversité d'habitats naturels. Parmi les plus remarquables, on peut distinguer : les **prairies tourbeuses**, les **fossés** et les **cours d'eau**.

Au printemps-été, ces marais sont des prés verdoyants. Ils se transforment, durant l'hiver, en d'immenses lacs. Cette "blanchie" permet aux sols de reconstituer leurs réserves en eau et attire les oiseaux migrants.

Les **trois facteurs** influençant la répartition de la végétation sont : le **type de sol**, les **pratiques agricoles** et les **niveaux d'eau**. Leurs variations génèrent une étonnante biodiversité qui place les marais du Cotentin et du Bessin parmi les zones humides les plus riches de France.

Ces marais offrent des terrains de chasse aux busards mais également des espaces propices à la nidification des oiseaux d'eau (tranquillité). Situés sur un axe de migration, ils accueillent une grande diversité d'espèces variant au fil des saisons.



Le Busard des roseaux
Ce rapace se reproduit surtout dans les zones humides à végétation dense mais non boisées. La population de Busard des roseaux dans les marais du Cotentin et du Bessin fluctue autour de 12 couples nicheurs.



Programme d'actions Marais

La Bécassine des marais
Cet oiseau fréquente uniquement
les marais ouverts.
L'enfrichement diminue la capacité
d'accueil du milieu.



Entretenir les prairies

Les agriculteurs sont les principaux utilisateurs des prairies de marais.

En encourageant
les pratiques agricoles extensives

Les modes de gestion les mieux adaptés à l'entretien des marais sont la fauche et le pâturage. Moyennant quelques précautions, ces pratiques concourent à la richesse des marais :

- Dates de fauche tardives pour permettre aux espèces d'accomplir leurs cycles de reproduction.
- Maîtrise du chargement pour générer une diversité floristique favorable à la faune.
- Limitation voire suppression de la fertilisation et des amendements calciques et des traitements phytosanitaires.
- Maintien en prairie naturelle sans labour ni drainage.

Un chargement instantané de 1,4 UGB / ha entraîne une perte de 25 % de nids de vanneaux.

Les agriculteurs volontaires peuvent dès maintenant s'engager dans ces pratiques respectueuses en souscrivant un **contrat agri-environnemental** ou en signant la **charte Natura 2000**.

Afin de lutter contre
la fermeture du milieu

Suite à l'abandon des pratiques agricoles, de nombreuses prairies s'enfrichent et se boisent (principalement sur la vallée de l'Ay). Cette fermeture du milieu banalise la végétation et est notamment néfaste pour les oiseaux des milieux ouverts.

Le morcellement de la propriété et la faible plus-value économique de ces milieux rendent difficiles leur restauration par les agriculteurs. L'acquisition par la collectivité est l'une des solutions envisagées pour permettre leur restauration.

Prévenir l'assèchement des sols et garantir une inondation hivernale

Le réseau hydrographique est l'un des facteurs clefs du bon fonctionnement du marais. En effet, la préservation des prairies tourbeuses, des milieux aquatiques dépend fortement du **maintien de niveaux d'eau dans le sol et dans le réseau hydrographique**.

La présence d'une nappe d'eau hivernale est nécessaire à la recharge en eau des tourbes mais également à l'accueil des oiseaux hivernants et migrateurs. La gestion de l'eau en période de basses eaux doit se faire en concertation avec les usagers des marais et notamment avec les agriculteurs.

Un assèchement prolongé des marais tourbeux provoque un dysfonctionnement : accélération de la fermeture du milieu, fragilisation des sols tourbeux (crevasses, affaissements), banalisation du milieu...

Par la gestion
des ouvrages existants

L'autorisation des ouvrages nécessite le respect d'un règlement d'eau. Ce règlement doit concilier les différents usages des marais et la préservation de leur valeur biologique.

Par la mise en place de petits
aménagements sur les fossés

La pose de seuils ou d'épis peut être nécessaire afin de réhumecter les sols et ainsi de redonner un caractère humide aux prairies asséchées ou de fournir des sites d'escales printaniers pour les oiseaux migrateurs.

Par l'entretien
du réseau de fossés

Le bon état des fossés est garant :

- de l'exploitation durable des marais par l'agriculture,
- du maintien du patrimoine naturel inféodé aux fossés.



Des règles simples permettent de concilier les diverses fonctions des fossés :

- **Etablir un programme d'intervention pluriannuel** pour conserver une mosaïque de milieux naturels et créer des zones de refuge pour la faune dans les fossés non curés.
- **Intervenir entre le 1^{er} août et le 31 octobre**, après le cycle de reproduction de la majorité des espèces.
- **Curer selon le principe vieux fonds, vieux bords** pour respecter le calibre et le profil des fossés, et conserver la végétation sur les bords des fossés. Cette ceinture végétale joue un rôle biologique et de stabilisation des berges.

Dans les marais du Cotentin et du Bessin, les Associations Syndicales de Bas-Fonds (AS) prennent en charge l'entretien du réseau principal. L'entretien du réseau de fossés est, lui, essentiellement à la charge des exploitants riverains. Pour effectuer ces travaux, ils peuvent être soutenus financièrement via les contrats agri-environnementaux.

Les poissons migrateurs
Alose, Lamproies et Saumon traversent la baie des Veys et le havre de St-Germain-sur-Ay pour se reproduire dans leurs rivières natales. L'aménagement des obstacles infranchissables (moulins, barrages, ouvrages, etc.) est indispensable pour que ces espèces puissent avoir accès aux zones de frayères.



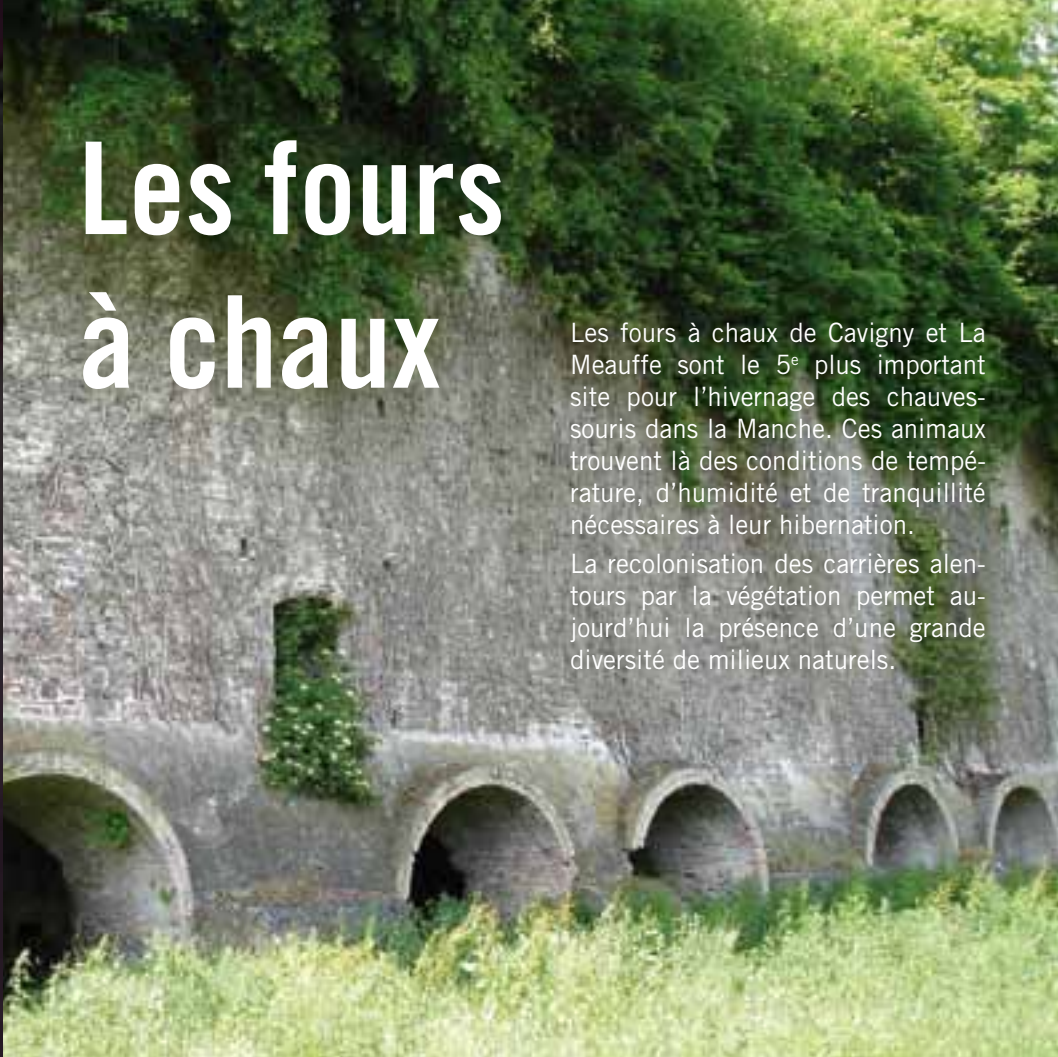
Flûteau nageant
Le maintien de cette petite plante aquatique, nécessite l'entretien des fossés par curage superficiel afin de maintenir un niveau d'eau suffisant nécessaire à son développement.



Les fours à chaux

Les fours à chaux de Cavigny et La Meauffe sont le 5^e plus important site pour l'hivernage des chauves-souris dans la Manche. Ces animaux trouvent là des conditions de température, d'humidité et de tranquillité nécessaires à leur hibernation.

La recolonisation des carrières alentours par la végétation permet aujourd'hui la présence d'une grande diversité de milieux naturels.



Le grand rhinolophe

Les populations de cette grande chauve-souris sont en déclin en Europe. Encore relativement présent en Basse-Normandie, il fréquente les paysages bocagers diversifiés.

Programme d'action

Préserver la tranquillité des fours

En hibernation, les chauves-souris sont très sensibles à tout dérangement. Des grilles à l'entrée des fours doivent permettre d'empêcher toute pénétration durant la période sensible.

Conserver des terrains de chasse de qualité

Boisements, haies, prairies, mares et rivières sont autant de territoires de chasse pour les chauves-souris. Une exploitation extensive de ces milieux permet une grande richesse végétale, synonyme d'abondance d'insectes-proies des chauves-souris.



© P n r des Marais du Cotentin et du Bessin

Dépôt légal à parution : mars 2010

Tirage : 3000 ex.

Crédit photo : M. Chrétienne ; CPIE du Cotentin ; S. Fautré (CDT 50) ; N. Fillol (PnrMCB) ; T. Houyel ; J.M. Lefèvre ; P.Y. Le Meur ; A. Piquet (PnrMCB) ; M. Roche ; P. Spiroux.

Illustrations : N. Fillol et C. Lecoq.

Carte issue des fichiers BD CARTO® - © IGN - 2010 - Autorisation n° 43-09034

Imprimé sur du papier PEFC avec des encres végétales par l'imprimerie Le Révérend à Valognes.

GÉRER ET PRÉSERVER NOTRE BIODIVERSITÉ POUR LES GÉNÉRATIONS FUTURES



Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin

Siège administratif - 17 rue de Cantepie - 50500 LES VEYS

Tél. **02 33 71 61 90** - Fax. 02 33 71 61 91 - info@parc-cotentin-bessin.fr

www.parc-cotentin-bessin.fr



COTENTIN

CPIE du Cotentin

30 rue de l'hippodrome - BP 42 - 50430 LESSAY

Tél. **02 33 46 37 06** - Fax. 02 33 46 63 06 - accueil@cpiecotentin.com

www.cpiecotentin.com

